

Communiqué du CILCA (Comité pour un Courant intersyndical lutte de classe et antibureaucratique) du mardi 19 février 2008

Les directions syndicales trahissent les salariés de Carrefour Grand Littoral !

Comme des milliers de salariés de la grande distribution, les salariés de Carrefour Grand Littoral de Marseille ont fait grève vendredi 1^{er} février. Refusant de s'en tenir à une grève de témoignage de 24 heures comme les y invitaient les directions syndicales, ils ont décidé de continuer la grève pour obtenir la satisfaction de leurs revendications :

- Une augmentation du ticket restaurant de 3,05 et 4,50 euros
- Une prime de 250 euros
- Une augmentation du nombre d'heures de travail pour les salariés à temps partiel qui le désirent
- Le paiement de la moitié des jours de grève

Pendant deux semaines, les salariés de Carrefour Grand Littoral ont bataillé seuls face au mastodonte Carrefour. **Les directions syndicales (CGT, CFDT, FO) ont obstinément refusé d'appeler les autres salariés de Carrefour à la grève** : c'est pourtant par la grève, tous ensemble et au même moment, que les salariés de Carrefour avaient une chance d'obtenir satisfaction sur leurs revendications. Mais les bureaucrates ont sciemment décidé de mener les salariés de Carrefour Grand Littoral dans le mur.

Vendredi 18 février, le gouvernement et la direction de Carrefour ont considéré qu'ils pouvaient en finir avec la grève : **les flics sont intervenus violemment pour débloquer les entrées du magasin, envoyant une gréviste enceinte à l'hôpital** (et provoquant la cessation du travail dans plusieurs hypermarchés Carrefour, par solidarité). Le même jour, FO appelait à la reprise. Le lendemain, **la CFDT (majoritaire à Carrefour Grand Littoral) appelait à son tour, signant un accord qui est très loin de satisfaire les revendications minimales des grévistes** :

- Une augmentation du ticket restaurant de 0,45 euros (soit 9 euros par mois !) à condition que le taux de démarque (vols de marchandises, casse ou produits frais déplacés par les clients...) de l'hypermarché passe de 2,6% actuellement à 2,4% !
- Aucune prime
- Une augmentation de seulement 3 heures pour les contrats à temps partiel de moins de 24h par semaine, et de seulement 2 heures pour les contrats de plus de 24h
- Une contribution de 80 000 euros de la direction aux œuvres sociales du comité d'établissement
- Aucun paiement des journées de grève (les retenus de salaire seront juste échelonnées)

La CGT n'a pas signé cet accord lamentable (qui est une goutte d'eau pour un magasin qui fait 150 millions de chiffre d'affaire !), mais elle n'avait rien fait auparavant pour étendre le conflit aux autres magasins de Carrefour ; c'est seulement vendredi 15 février, quand les carottes étaient cuites, qu'elle a appelé à l'extension du conflit ...

Une fois de plus, **la combativité exemplaire des travailleurs a été trahie par des directions syndicales qui cherchent à contenir la colère des travailleurs par des journées d'action dispersées** (la prochaine devrait avoir lieu fin mars dans la grande distribution), secteur par secteur. Parce que les travailleurs ont besoin de se réapproprier leurs syndicats pour en faire des outils efficaces dans leur combat de classe contre le patronat, nous avons besoin de nous organiser contre les bureaucrates.

Le comité pour un courant intersyndical lutte de classe et antibureaucratique (CILCA) vise à regrouper tous les syndicalistes de lutte de classe, pour rompre l'isolement et agir ensemble pour la réappropriation de nos syndicats.